

SB-384-APP SWISSCOVID-Bientôt installée automatiquement sur votre smartphone?

Alors que le nombre d'infections au coronavirus augmente en Suisse, la TaskForce de la Confédération suggère de généraliser l'usage de l'application SwissCovid en se basant sur le principe du consentement implicite. de Daniel Waldmeier/lph

L'application pourrait bientôt être installée automatiquement lors d'une mise à jour logicielle.

KEYSTONE/Anthony Anex

Malgré les efforts de communication du Conseil fédéral, l'application SwissCovid peine à séduire. À ce jour, le nombre de téléchargements stagne autour des 1,2 million, selon une estimation de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Or pour que l'application fonctionne de manière efficace, il faudrait qu'elle soit massivement téléchargée.

Cette situation est jugée d'autant plus critique que le nombre de contaminations journalières continue d'augmenter. Vendredi, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) faisait état de **210 infections supplémentaires au cours des dernières 24 heures.**

Consentement présumé

La Task Force de la Confédération songe désormais à installer automatiquement l'application SwissCovid sur les smartphones au travers d'une mise à jour logicielle du téléphone. Elle se baserait ainsi sur le consentement présumé des Suisses.

Dans une récente version d'un document qui élabore la stratégie à adopter pour que l'app soit téléchargée par un maximum de personnes, on peut lire la phrase suivante: «Forcer les utilisateurs à renoncer délibérément à l'installation de l'application pourrait être une option à envisager si la pandémie devait causer des dommages futurs plus importants que ceux prévus actuellement.» De là, deux possibilités. Soit l'on propose aux utilisateurs de télécharger ou non l'application en même temps que la mise à jour logicielle, soit l'installation de l'app se fait par défaut, et les utilisateurs qui n'en veulent pas peuvent la refuser en décochant une case prévue à cet effet.

Inspiré du don d'organes

Pour appuyer leur idée, les auteurs du texte avancent un parallèle avec le don d'organes. Car selon la recherche, le faible taux de donateurs d'organes dans la population s'explique en partie par le fait que la plupart des gens ne sont jamais amenés à se poser la question ou à formuler une préférence. On estime que le nombre de donateurs augmenterait sensiblement si la population était obligée de faire un choix en la matière.

Ce raisonnement tend à se confirmer dans les pays où le don d'organes est régulé sur le principe du consentement présumé, à l'image de l'Espagne ou la France. En Suisse, **le Conseil fédéral a adopté en 2019 un projet de loi** visant à introduire le principe du consentement présumé pour le don d'organes. Pour l'instant, le consentement explicite demeure nécessaire.

Musique d'avenir

Mais à ce jour la mesure demeure une pure éventualité. D'autant qu'Apple et Google auraient jusqu'à présent refusé d'associer SwissCovid à une mise à jour du système. À cela s'ajoutent des problématiques légales, l'utilisation de l'app devant demeurer facultative, selon la loi. La question sera réévaluée en cas de forte augmentation des cas de coronavirus dans le pays.

Un comité, dirigé par le conseiller national valaisan de l'UDC Jean-Luc Addor, a lancé un référendum contre la base légale de l'application. Les critiques craignent une «dictature numérique».

107 commentaires

[Rédiger un nouveau commentaire](#)
nc

01.08.2020 à 09:30

pourquoi pas mais quand on aura la 6G

7

[Dénoncer ce commentaire](#)

[Rédiger un nouveau commentaire](#)

NicJacDes

01.08.2020 à 09:29

Si ils font sa la première chose que je ferai c'est trouver la faille pour l'enlever au pire je root mon téléphone ou je jailbreak pour un Iphone si c'est pas possible je laisse tomber les smartphone.

14

[Dénoncer ce commentaire](#)

[Rédiger un nouveau commentaire](#)

retro

01.08.2020 à 09:28

question a tous ces pro ca fonctionne sur mon minitel

1

[Dénoncer ce commentaire](#)

[Rédiger un nouveau commentaire](#)